



PROCESSUS DE CERTIFICATION ÉCOLE

Espace Transitions, **partenaire du SIMACS pour la certification au titre RNCP 35563**, certifie les candidats au métier de coach professionnel selon le processus des épreuves suivantes (voir annexe sur l'ordre du déroulement des épreuves). **Le jury évalue pour chaque épreuve des lignes spécifiques.**

COACH PROFESSIONNEL RNCP NIVEAU 6

ESPACE TRANSITIONS				SIMACS
FORMATION PRESENCE COACHING	CERTIFICATION		TITRE	
Suivi pédagogique 6h	3 entretiens individuels + suivi des CR co-coachings + temps d'échange collectifs		1 validation par la responsable pédagogique pour s'inscrire à la certification	
Modules apprenants et transformants 6 mois - 22 jrs - 154h	Module 1 : les bases du coaching et perfectionnement Module 2 : l'analyse transactionnelle au service du coaching Module 3 : Supervision Module 4 : projet de vie professionnelle Module 5 : approche sensorielle et corporelle Module 6 : les ressources du ladership Module 7 : créer et animer une formation Module 8 : créer son activité + stratégie de communication	2 un mois avant le passage à la certification	<i>mémoire (dossier de pratiques professionnelles) + entretien de coaching en video (oral N°2)</i>	4 dossier de professionnalisation
Mise en pratique 70h	6 à 8 co-coachings + 2 missions de coaching + tutorat		3 le jour de la certification	<i>soutenance (oral N°3) + études de cas devant un jury (oral N°4 et N°1)</i>
LIVRABLE	ATTESTATION DE FORMATION	CERTIFICATION ECOLE		TITRE RNCP



1/ un mois avant la date de passage à la certification

LE MEMOIRE

Ecrit

Le mémoire est nommé « dossier de pratiques professionnelles » par le SIMACS

Ce dossier se présente comme un rapport structuré sur l'accompagnement complet d'une mission de coaching professionnel. Ce dossier a pour objet de démontrer au jury : sa posture de coach, sa capacité à entrer en relation et à accompagner le client par la relation, sa maîtrise des outils de coaching professionnel, sa capacité à structurer un coaching et à utiliser des méthodes de coaching professionnel, ses compétences d'analyse sur les situations rencontrées et sur ses propres pratiques professionnelles.

Le dossier de pratiques professionnelles est composé de quatre sous-parties, chacune d'elles permettant d'attester de compétences spécifiques identifiées dans le référentiel, c'est-à-dire que la grille d'évaluation se porte sur ses 4 chapitres :

- Chapitre 1 : « Elaboration de propositions commerciales »
- Chapitre 2 : « Préparation d'une action de formation »
- Chapitre 3 : « Mise en œuvre de la mission de coaching »
- Chapitre 4 : « Conclusion de la mission de coaching »

Le mémoire est à remettre **un mois** avant le passage à la certification.

Le nombre de pages attendus se situe entre **20 et 30 pages** sans annexe.

Le contrat de coaching de la mission analysée doit se trouver obligatoirement en annexe. Il est signé, mais le nom du client est camouflé. Le contrat respecte les attendus d'un contrat de coaching : le contexte du client, les objectifs de coachings professionnels (1 à 3), les indicateurs de réussite, les modalités pratiques, le code de déontologie, la présentation du coach.

Également dans les annexes, **un compte-rendu d'une séance** de coaching doit être intégré.

Le mémoire est une analyse de cas de coaching individuel en lien avec une **problématique professionnelle**, c'est-à-dire que les objectifs de coaching s'inscrivent dans un contexte professionnel.

Le mémoire comprend obligatoirement **une introduction** et **4 chapitres** (dont le 4^{ème} chapitre est la conclusion). Les titres des 4 chapitres sont imposés. **L'ossature à l'intérieur des chapitres est libre.** Concernant la forme, le candidat est invité à utiliser une police 11 agréable à la lecture, ainsi que de penser à structurer et aérer son analyse par des paragraphes. Le mémoire n'est pas un « roman de son histoire » mais bien une analyse de sa pratique professionnelle dans l'objectif de valider un titre



RNCP de niveau bac +3/4. Dans ce sens, le candidat sera attentif au style d'écriture utilisé, au vocabulaire employé et au respect des attendus de l'évaluation.

INTRODUCTION

5 Pages

Dans l'introduction le candidat explicite ses cheminements personnels et professionnels qui l'ont amené à s'orienter vers le coaching : raconter son parcours, ses expériences, ses motivations, ses projections, évoquer sa singularité. Identifier l'influence de ses fondements sur l'exercice de son métier. *Attention, il ne s'agit pas de raconter « son histoire de vie » depuis l'enfance, mais de mettre en lien ses événements marquants personnels et professionnels qui l'ont amené à vouloir devenir coach professionnel.*

CHAPITRE 1 : « élaborations de propositions commerciales »

3 à 5 pages, évaluation du bloc 2

Cette partie correspond à la séance de découverte entre le coach et le coaché avec l'élaboration du contrat (à mettre en annexe) ou entre le coach et l'entreprise dans le cadre d'un contrat tripartite. L'analyse de sa pratique portera sur la posture, et la mise en relation avec le client, la structure de la proposition commerciale.

1. Contexte de la demande : présentation claire et exhaustive du contexte, sa spécificité et les enjeux. Clarification des informations qualitatives et quantitatives nécessaires à la détermination du champ de compétences du coaching et en fonction à l'élaboration du contrat. Le contexte : environnement professionnel, situation actuelle, problème(s) rencontré(s), échéances...
2. Diagnostic : outil de diagnostic utilisé et sa pertinence
3. Contrat : proposition adéquate d'un contrat, objectifs identifiés, critères d'atteinte, cadre de la prestation, code de déontologie
4. Signature et mise en action du coaching : présentation du contrat au client, définition du cadre et explication de l'accompagnement

Dans ce chapitre sont évalués pour la certification les lignes suivantes :

- Analyser les contextes et évaluer les enjeux
- Analyser les données et établir un diagnostic
- Formaliser les objectifs et les critères d'évaluation afin d'établir le contrat de prestation
- Réorienter l'objet ou la modalité de la mission

Chapitre 2 : « préparation d'une action de formation »

4 à 6 pages, évaluation du bloc 3



Dans cette partie, le candidat analysera ses apports théoriques au sein de la mission de coaching avec le vocabulaire et les techniques de l'ingénierie pédagogique.

1. L'élaboration de la stratégie de coaching : à partir du contrat, déterminer les objectifs pédagogiques, le scénario et les méthodes utilisées.
2. Les apports théoriques lors du coaching : expliciter la pertinence des apports théoriques (faire le lien entre les connaissances à acquérir et les compétences à développer du coaché...), les méthodes pédagogiques utilisées, les évaluations faites pour évaluer la progression (bilan intermédiaire et bilan de coaching)
3. La posture : analyser la posture utilisée, sa pertinence, ses points de vigilance, ses réussites, le passage d'une posture basse à une posture haute...quel regard sur la posture ?

Dans ce chapitre sont évalués pour la certification les lignes suivantes :

- **Expliciter les objectifs pédagogiques**
- **Evaluer les écarts de compétences et les compétences requises**
- **Définir les contenus et méthodes pédagogiques**
- **Adapter les techniques pédagogiques**
- **Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence, mesurer la progression du client**

Chapitre 3 : « mise en œuvre de la mission de coaching »

7 à 10 pages, évaluation du bloc 4

Mise en action du processus de coaching (stratégie, outils utilisés et leurs pertinences, progression dans sa pratique, analyse...), déroulement du coaching soit séance par séance, soit par thématiques de l'accompagnement... la structuration du déroulement est libre sur la forme.

Le projecteur est mis sur le coach : comment il a vécu sa mission de coach, par quoi il a traversé, ses points de vigilance, ses difficultés, ses axes de travail ... au fur et à mesure du processus.

Le candidat analyse ses prises de conscience sur ses enseignements dans sa mission de coaching : sa posture, sa relation, sa structure de séance. Il nomme les outils utilisés et leurs créateurs s'il en a utilisé. Il explicite la manière dont l'outil a été déroulé et sa pertinence.

Attention : l'outil est au service du coaching. Donc il n'y a aucune obligation sur l'utilisation d'outils dans le coaching, seule la pertinence de l'utilisation de l'outil sera évaluée.

Dans ce chapitre sont évalués pour la certification les lignes suivantes :

- **Conduire les échanges et instaurer des relations de confiance**
- **Faciliter la mise en place de solutions et l'autonomie**
- **Dresser un bilan des problèmes rencontrés par le coaché, proposer des actions correctives.**



Chapitre 4 : « conclusion de la mission de coaching »

2 à 5 pages, évaluation du bloc 4

La conclusion est :

1/ une analyse du bilan de coaching pour le coaché tant sur le fond que sur la forme.

Sur la forme : évaluation, contenu, outil, support utilisé...

Sur le fond : le client est-il autonome et responsable ? à quoi le voit-on ? a-t-il atteint ses objectifs ? quelles sont les compétences acquises par le coaching qui sont transférables dans son milieu professionnel ? en quoi le coaching l'a aidé ? quelles sont ses prises de conscience ?

2/ une réflexion en posture Méta sur la mission de coaching :

Le candidat prend du recul et analyse la mission qui a été vécue : qu'est-ce qui a été vécu en tant que coach ? et en tant que coaché ?

Le candidat analyse sa vision globale sur ses apprentissages, sur sa pratique professionnelle de coaching : et si c'était à refaire ? quels sont ses points forts et ses points de vigilance ? quelle est sa singularité ? à quoi le voit-on ?

Le candidat propose des pistes d'amélioration de sa pratique de coaching : quelles sont ses perspectives professionnelles ? ses axes de travail ? les ressources à utiliser ? les points à développer ou à creuser ? de quelles manières le coach se projette dans sa pratique ?

Dans ce chapitre sont évalués pour la certification les lignes suivantes :

- **Questionner le coaché et favoriser la transférabilité de solution**
- **Déterminer les contenus de restitution, établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée.**

Dans les annexes

- Obligatoire : le contrat de coaching + un compte-rendu de séance
- Libre : les fiches outils ou informations concernant la mission de coaching



ENTRETIEN DE COACHING

Oral 2

L'entretien de coaching permet d'évaluer le bloc 4 « réalisation de la mission de coaching ».

L'entretien de coaching est demandé sous la forme **vidéo** dans laquelle le candidat fait en **présentiel** un entretien de coaching avec un client « inconnu » sur une problématique « inconnue » : pas de préparation de l'entretien. L'objectif de l'épreuve est d'évaluer le candidat sur sa capacité à mener un entretien de coaching dans des conditions réelles.

Le temps demandé de l'entretien de coaching par l'école est entre 30 min minimum à 40 min maximum.

La vidéo est à envoyer 1 mois avant la date de passage à la certification. Cette épreuve est accompagnée par un document relatif au droit à l'image signé par le coaché qui autorise la visualisation de son entretien pour la certification.

L'entretien est un entretien de coaching de cadrage permettant le démarrage d'une mission de coaching par la suite. Dans cet entretien doivent apparaître au minimum la structure suivante :

- 1/ l'accueil du coaché, la définition du coaching, la pose du cadre par le coach
- 2/ le déroulement de l'entretien pour clarifier l'objectif: relation de confiance, questionnement adapté, reformulation, écoute active, posture, temps de silence adapté...
- 3/ la mise en action du coaché et la clôture de la séance de cadrage

Pour l'évaluation par le jury, cette épreuve correspond à la grille d'évaluation de l'oral numéro 2

Dans cet entretien sont évaluées pour la certification les lignes suivantes :

- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé

Le jury vérifie que le candidat :

- **Pose régulièrement des questions ouvertes neutres**
- **Propose des reformulations dénuées d'interprétation et validées par le client**

- ✓ Expliciter les contradictions et les incohérences dans la représentation du coaché en utilisant des techniques appropriées (recadrage, confrontation...)

Le jury vérifie que le coach a :

- **Repéré les contradictions de son coaché et les a reformulées fidèlement**
- **Posé des questions ouvertes permettant au coaché l'analyse de sa propre situation**
- **Recadré le client le cas échéant, en utilisant une des techniques de recadrages ou de confrontation**

- ✓ Mettre en œuvre un processus de résolution de problème afin de permettre au coaché de trouver des solutions



Le jury vérifie que le candidat

- **Met en œuvre au moins un outil de résolution de problème**
- **A clarifié les objectifs**
- **Contractualisation du processus et de l'utilisation des grilles (outils de résolution de problème)**



2/ le jour de passage à la certification

SYNTHESE D'UN COACHING

Oral 3

La synthèse de coaching permet d'évaluer le bloc 4 « réalisation de la mission de coaching ».

Le candidat présente au jury la synthèse d'un coaching qu'il a effectué pendant sa formation pendant 20 minutes, suivi de 10 minutes de questions du jury.

L'école demande au candidat de présenter la mission de coaching qui a fait l'objet de son dossier de pratiques professionnelles avec une posture META. Il s'agit d'une **soutenance** au mémoire en vue d'explicitier la pertinence de son processus d'accompagnement par rapport à la problématique posée du client.

Pour l'évaluation par le jury, cette épreuve correspond à la grille d'évaluation de l'oral numéro 3

Dans cet oral sont évaluées pour la certification les lignes suivantes :

- ✓ Le candidat présentera cette synthèse comme s'il présentait le contenu au commanditaire ou au prescripteur afin de souligner la valeur ajoutée de la mission de coaching.

Le jury vérifie que les items suivants sont présentés :

- L'évaluation des critères d'atteintes des objectifs.
- Les apprentissages et la transférabilité des solutions dans des contextes professionnels.
- Des préconisations au coaché
- Bilan de la mission et valeur ajoutée pour les parties prenantes.



ENTRETIEN DE PRESENTATION

Oral 1

Cet oral concerne une mise en situation de coaching tirée au sort permettant d'évaluer le bloc 2 « recueil de données et analyse du besoin en vue de l'élaboration de propositions de prestations de coaching ».

Lors de cette mise en situation un cas est tiré au sort présentant une situation de demande de coaching.

Le candidat se présente (10 minutes) tel qu'il le ferait pour se présenter en tant que coach, puis questionne une personne qui joue le coaché (un membre du jury) afin d'explorer sa situation (20 minutes).

L'école demande au candidat de mettre en avant son approche et sa singularité dans sa présentation.

Lors du questionnement, le candidat recueille les informations nécessaires sur le contexte et valide la demande du coaché. C'est une séance de cadrage de la demande du client : clarification de la demande, des besoins du client en vue d'une prestation de coaching, et capacité de restitution d'une demande.

Pour l'évaluation par le jury, cette épreuve correspond à la grille d'évaluation de l'oral numéro 1

Dans cet oral sont évaluées pour la certification les lignes suivantes :

- ✓ Présenter le coaching et son code déontologique à un futur client et/ou un prescripteur pour clarifier la prestation (notamment la dimension de confidentialité)

Le jury vérifie que les 6 éléments de présentation ci-dessous sont mentionnés

- **Le cadre du coaching**
- **Les conditions d'un coaching**
- **La méthodologie**
- **Son cadre de référence**
- **Sa déontologie**
- **Son profil et son champ d'expertise**
- **Les modalités de sa prestation**

- ✓ Conduire un entretien structuré afin de recueillir des informations sur le contexte et valider la demande du coaché



ETUDES DE CAS ET ANIMATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Oral 4

Cet oral regroupe deux épreuves :

- L'étude de cas permettant d'évaluer le bloc 4 « réalisation de la mission de coaching »
- L'animation d'une séance collective permettant d'évaluer le bloc 3 « préparation et animation d'une action de formation »

Attention, il n'y a pas de lien entre les deux épreuves.

Les **thèmes théoriques** à connaître pour cette épreuve :

- Les émotions
- L'estime de soi
- Les grilles du changement de Frederic Hudson
- Les Etats du moi d'Eric Berne
- Les drivers ou les messages contraignants de Taibi Kahler
- Les niveaux logiques de Robert Dilts
- Les 7 piliers de vie de Thomas Léonard
- Les croyances
- Les 10 clés de la relation

Pour l'évaluation par le jury, cette épreuve correspond à la grille d'évaluation de l'oral numéro 4 regroupant 2 évaluations mais indépendantes l'une de l'autre :

- **Etude de cas**
- **Animation d'une séance collective**

Etude de cas

Elle a pour objet d'évaluer la capacité à appréhender la pertinence d'un outil de coaching au regard d'une étude de cas. Le candidat doit démontrer la transférabilité des compétences mobilisées dans d'autres coachings.

L'école prépare 20 cas à tirer au sort. Cette épreuve dure 20 minutes : le candidat tire au sort un cas et a 10 minutes de préparation, puis 15 min de présentation devant le jury, puis 5 min de questions-réponses.

Le candidat s'appuie sur le cas pour identifier une stratégie de coaching dans laquelle il évoque les **thèmes identifiés** et les outils qu'il utiliserait en tant que coach.

Dans cet entretien sont évaluées pour la certification les lignes suivantes :

- ✓ Développer des interventions adaptées à la situation du coaché (période de transformation interne en entreprise, phase de transition professionnelle ou besoin de performance individuelle) afin de développer l'autonomie du coaché



Le jury vérifie que le candidat :

- Analyse la situation en faisant référence à un cadre théorique
- Propose l'intervention et argumente ses choix
- Mentionne des apports théoriques en lien avec le cas étudié
- Est capable d'appliquer, en lien avec la situation, au moins un outil de référence
- Illustre les protocoles par des exemples concrets

Animation d'une séance collective

L'épreuve dure 20 minutes. Pour cette épreuve, le candidat aura préparé en amont son action de formation avec les supports visuels qu'il juge adapté sur un thème qu'il aura choisi parmi les **thèmes théoriques** à connaître. Le candidat définira, avant de se lancer dans son action de formation, le contexte dans lequel l'apport théorique intervient dans un coaching d'équipe. Le candidat sera en mesure de développer une action de formation en séance collective (devant le jury).

Le candidat anime une séance collective en utilisant les méthodes de formation appropriées tout en prenant en compte le profil des apprenants, leurs difficultés et en s'appuyant sur un support type PowerPoint ou autre en fonction de la méthode pédagogique des choix d'outils pédagogiques utilisés. Le candidat doit démontrer une logique pédagogique dans son action de formation avec les attendus de l'ingénierie pédagogique.

Dans cet entretien sont évaluées pour la certification les lignes suivantes :

- ✓ Animer une séance collective en alternant les méthodes afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective

Le jury évalue la clarté de la présentation orale et le déroulement de l'animation collective.

- Le programme est structuré
- Le vocabulaire utilisé est adapté
- Le rythme chronobiologique des apprenants est pris en compte
- Les processus d'apprentissages des apprenants sont pris en compte
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées au public



PROCESSUS DE TITRE RNCP

Une fois la certification école passée et réussie, le candidat présente à l'école son dossier de professionnalisation qui donnera un avis favorable et ensuite transmettra le dossier au Simacs qui valide ou non le titre RNCP. Le candidat intègre dans son dossier tous les éléments nécessaires à la compréhension de son projet et de sa réflexion.

La forme est libre sur la présentation du dossier.

Le fond répond précisément aux critères d'évaluation suivants :

- ✓ Préparer la création de son activité en réalisant une étude de marché afin de sécuriser le développement et la pérennisation de son activité

Critère 1 : Le jury apprécie la cohérence de l'étude de marché

- Le marché visé est bien identifié
- la clientèle cible est présentée
- La concurrence est analysée
- le CA potentiel est réaliste

- ✓ Réaliser un business plan en s'appuyant sur des notions comptables et financières afin de cibler le statut juridique adapté

Critère 2 : Le jury apprécie la cohérence du business plan

- Le business plan présente le suivi des coûts et des résultats prévisionnels détaillés de l'activité
- Les charges sont évaluées de manière exhaustive
- Le choix de la forme juridique est adapté au volume d'activité envisagé
- Un modèle type de devis et de facture comportant les mentions légales et obligatoires sont présentés.
- Le modèle type de devis permet au client de faire un choix éclairé

- ✓ Elaborer un plan d'action commercial et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients.

Critère 3 : Le jury apprécie la cohérence du plan d'action :

- L'offre de services est ciblée,
- L'offre commerciale est claire,
- Les éléments de marketing (plaquettes, site) sont formalisés
- la stratégie de communication (réseaux sociaux, web/communication interne) est détaillée.

- ✓ Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétence du marché, aux attentes des clients et prévenir les risques de dérives sectaires éventuelles.

Critère 4 : Le jury vérifie le contenu des pièces jointes au dossier et/ou analyse la qualité de l'argumentaire du candidat

- Une preuve de supervision est apportée,



- Une preuve de démarche de formation continue, groupes de pairs, colloques est apportée,
- Les éléments de marketing (plaquettes, site) sont formalisés
- la stratégie de communication (réseaux sociaux, web/communication interne) est détaillée.